



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU 28/07/2023
N°2023-41

Nombre de conseillers : 15
Présents : 13
Absents : 2
Excusés avec pouvoir : 2
Votants : 13

Date de convocation :
21/07/2023

Objet : installation
d'une nouvelle aire de
jeux et démolition du
city-stade –
demande de fonds de
concours à la CCPA

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit juillet, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.
Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Marie-Thérèse Villecourt, Monique Nowaczyk, Brigitte Seve, et Messieurs Cédric Butzer, Alain Peillon, Denis Renault, Emmanuel Petat, Romain Grillot.
Membres excusés : Eric Elie (a donné procuration à Alain Peillon) ; Morgan Michalet (a donné procuration à Josiane Charmont)
Absentées : Cindy Rochereau et Ophélie Janaudy
Secrétaire de séance : Josiane CHARMONT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'installation d'une nouvelle aire de jeux et de la démolition du city-stade.
Il explique que le montant de ces projets s'élève à :

- Nouvelle aire de jeux : 70 805,00€ HT
- Démolition du city-stade : 12 762,60€ HT

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière par le biais du fonds de concours de la Communauté de communes de la plaine de l'Ain mis en place par une délibération communautaire en date du 14 juin 2021.

Il présente le plan de financement de ces projets :

| Objet | Dépenses H.T. | Recettes H.T. | |
|--|---------------|-------------------|------------|
| Construction d'une nouvelle aire de jeux | 70 805,00€ | Subv AURA | 21 241,50€ |
| | | Fonds de concours | 24 781,75€ |
| | | Auto-financement | 24 781,75€ |

| Objet | Dépenses H.T. | Recettes H.T. | |
|--------------------------|---------------|-------------------|-----------|
| Démolition du city-stade | 12 762,60€ | Subv Département | 1 915,00€ |
| | | Fonds de concours | 5 424,30€ |
| | | Auto-financement | 5 424,30€ |

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les projets pour l'installation d'une nouvelle aire de jeux et la démolition du city-stade
- **VALIDE** les plans de financement comme proposé ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Communauté de communes de la plaine de l'Ain par le biais des fonds de concours pour un montant total de 30 206,05€.

Pour copie conforme,

Le Maire
Lionel KLINGLER



Accusé de réception en préfecture
001-210102133-20230728-2023_41-DE
Date de réception préfecture : 01/08/2023